

Orientations pour la pastorale des funérailles dans le diocèse de Grenoble-Vienne



Orientations pour la pastorale des funérailles dans le diocèse de Grenoble-Vienne

La mort, souvent occultée dans notre société, reste la grande énigme qui ne cesse d'interroger l'être humain. Quelle est la finalité de la vie humaine ?

La mort est au cœur de la mission de l'Eglise qui annonce un Messie crucifié, mort et ressuscité. Le Fils de Dieu a assumé la mort humaine pour la vaincre et la transformer en un passage vers la vraie vie. Jésus a eu pitié de la veuve de Naïm qui venait de perdre son fils, son seul soutien (Luc 7, 11-17). Il a pleuré son ami Lazare, mort de maladie (Jean 11, 1-45). Devant la mort, Il a fait œuvre de vie.

A la suite du Christ, la pastorale chrétienne des funérailles est œuvre de compassion et œuvre de salut :

- *d'une part, l'Eglise témoigne de la proximité de Jésus-Christ et de Dieu notre Père auprès des familles en deuil,*
- *d'autre part, Elle agit au nom du Christ en priant pour le défunt, en le confiant à la miséricorde de Dieu, dans la Pâque du Christ vainqueur de tout mal.*

Depuis quelques années la pastorale des funérailles s'est profondément renouvelée. Des équipes se sont mises en place dans toutes les paroisses ; elles proposent un accompagnement et des célébrations de qualité. Je leur exprime ma reconnaissance.

Après relecture par une commission des orientations diocésaines proposées par mon prédécesseur, je promulgue ces nouvelles orientations légèrement révisées pour les cinq années à venir, le 1^{er} juin 2008.

Guy de Kerimel
Évêque de Grenoble-Vienne

Maurice Ribot
Chancelier

4.6 Centre funéraire

La paroisse demeure le lieu privilégié de la célébration. Pour les centres funéraires, soit une équipe catholique mandatée par l'évêque reçoit, accompagne les familles et assure la célébration, soit cet accompagnement est assuré par l'équipe d'accueil des familles en deuil de leur paroisse.

4.7 La crémation

A ceux qui ont choisi l'incinération de leur corps, on accordera des funérailles chrétiennes, sauf s'il est évident qu'ils ont fait ce choix pour des motifs contraires à la foi chrétienne. Tout en respectant la liberté des personnes et des familles, on ne perdra pas de vue la préférence traditionnelle de l'Eglise pour la manière dont le Seigneur lui-même a été enseveli. (Rituel des funérailles § 18)

On veillera à ce que la célébration ait lieu avant la crémation. Dans le cas, qui doit rester très exceptionnel, où la célébration a lieu après la crémation, l'équipe élaborera une célébration adaptée à la situation, qui rappelle la foi en la résurrection. On évitera la présence de l'urne.

4.8 Les aumôneries des établissements de soins

Les équipes d'aumônerie de ces établissements et les équipes d'accueil des familles en deuil des paroisses ou relais sur lesquels ces établissements sont situés, auront le souci d'un lien mutuel et de la mise en œuvre de rencontres de relecture et de formation communes.

4.9 Les funérailles de personnes non baptisées

En dehors des cas prévus par le Rituel des funérailles (catéchumènes, petits enfants que leurs parents voulaient faire baptiser...), on ne célébrera pas de funérailles chrétiennes pour un défunt non baptisé. On pourra prévoir, uniquement à la demande des familles, un temps de prière à la maison ou au centre funéraire, au cours duquel la Parole de Dieu sera toujours proposée. Dans des circonstances exceptionnelles, avec l'autorisation de l'évêque ou des vicaires généraux, un temps de prière (liturgie de la Parole) sera proposé à l'église, si parmi les proches du défunt se trouvent des chrétiens désireux d'être soutenus dans leur foi.



Que l'Esprit-Saint, « Protagoniste de la mission », donne à notre Eglise diocésaine la charité dans la vérité pour accompagner avec justesse les familles en deuil et prier pour le salut des défunts.

- A entretenir des liens avec les autres équipes funéraires de la paroisse et avec le service diocésain. Ce dernier lui apporte son soutien pour les temps de relecture et de formation.

4 Points d'attention

4.1 Après les funéraires

La Pastorale des funéraires comporte un « après » important qui concerne toute la communauté :

- Par l'annonce à la messe dominicale suivante.
- Par les liens créés entre cette famille et le voisinage, entre cette famille et la paroisse...
- Par l'attention particulière des prêtres à cette famille, dans l'exercice de leur ministère de consolation.

4.2 Commémoration des fidèles défunts le 2 novembre

Il est souhaitable que les familles endeuillées de l'année puissent être invitées à cette eucharistie, ou à une assemblée dominicale proche du 2 novembre.

La préparation de cette liturgie par l'équipe d'accueil des familles en deuil qui sera présente pour cette célébration permettra un accueil personnalisé des familles.

4.3 Autres confessions chrétiennes

Il n'y a pas de difficultés à mettre une église à la disposition des communautés ecclésiales participant à un dialogue œcuménique. Un échange entre le responsable de leur communauté et le prêtre modérateur sera à prévoir. On veillera à ne pas se laisser abuser par des personnes qui n'ont aucun lien avec l'Église diocésaine ou sont en rupture avec elle.

4.4 Autres religions

Il ne convient pas d'utiliser les églises et les chapelles pour une célébration de funéraires organisée par une religion non chrétienne.

Dans des situations exceptionnelles, on en référera aux vicaires généraux ou à l'évêque.

4.5 Prêtre extérieur à la paroisse

Il arrive qu'un prêtre extérieur à la paroisse soit sollicité par la famille. Il devra se mettre en relation avec le prêtre modérateur et avec les membres de l'équipe funéraires.

L'Église, lorsqu'elle accueille une famille en deuil et lorsqu'elle célèbre des funéraires, manifeste sa solidarité et témoigne de sa foi, en accueillant, en accompagnant, et en célébrant le mystère pascal du Christ, source de Vie. Dans cette pastorale de la mort et des funéraires, le défunt est au centre des préoccupations. Cette pastorale comprend tout à la fois¹ :

- *L'accompagnement fraternel d'une sœur ou d'un frère pour le dernier passage, ainsi que sa recommandation confiante au Père qui aime ses enfants ;*
- *L'accueil d'une famille atteinte par l'épreuve de la mort et de la séparation, ainsi que le réconfort qu'on lui apporte pendant le temps du deuil ; tout le groupe social entourant le défunt et sa famille doit également être accueilli et réconforté.*
- *Le témoignage public, rendu à la foi au Christ ressuscité, qui nous conduit vers la Vie.*
- *La liturgie de l'Église qui prie pour ses enfants défunts.*

1 Accueillir et accompagner

À l'occasion d'un deuil, beaucoup de solidarités, familiales, sociales, cherchent à se manifester. Il s'agit pour l'Église, à la suite de Jésus Christ, de servir la dignité humaine, en permettant à des personnes confrontées au deuil, d'exprimer leur souffrance, et de «trouver des raisons d'espérer» face à la mort. Il est de la mission de l'équipe d'accueil des familles en deuil de rendre l'Église fraternellement présente auprès des familles éprouvées.

Elle aura à inviter la communauté chrétienne à rester attentive à la souffrance de ceux qui sont en deuil et à partager leur peine.

La délicatesse du premier accueil est particulièrement importante en ces moments-là. Le temps consacré à la présence et à l'écoute auprès de la famille s'avère précieux pour tous, accompagnants et accompagnés.

La célébration des funéraires est une occasion privilégiée d'annoncer la Bonne Nouvelle de l'amour venu de Dieu et vécu entre les hommes. L'Église veut dire, par une parole vraie qui touche le cœur, l'Espérance que nous apporte Jésus Christ. Il est essentiel d'y apporter toute notre attention et tous nos soins.

¹ « Guide célébrer », Pastorale des funéraires, p. 16.

L'écoute et la vérité de la rencontre peuvent permettre de pacifier ce qui demeure douloureux, de retrouver avec la famille tout ce qu'il y a de signifiant dans la vie du défunt. On découvre alors ensemble dans ce vécu, à travers ombres et lumières, les traces de l'Évangile. Des paroles d'espérance ont d'autant plus de chance d'être entendues qu'elles s'enracinent dans des réalités humaines.

Les membres de l'équipe d'accueil des familles en deuil porteront dans leur prière celles et ceux qu'ils accompagnent.

2 Célébrer

L'acteur principal de l'accompagnement des familles en deuil et de la célébration des funérailles est l'Église, et le ministre « ordinaire » en est le prêtre ou le diacre.

2.1 L'accompagnement

L'accompagnement chrétien englobe tout ce qui se passe, à partir de la mort jusqu'au-delà de la célébration.

La simplicité et la dignité des attitudes, des gestes, des rites, disent l'importance de ce cheminement.

Le rituel des funérailles prévoit plusieurs temps et lieux de prière : à la maison (ou au salon funéraire) avant la fermeture du cercueil, à l'église, au cimetière. (cf. § 13 des notes doctrinales et pastorales).

2.2 La prière à l'église

La célébration, bâtie en collaboration avec la famille, ouvre à une espérance enracinée dès le baptême dans la mort et la résurrection du Christ, chemin vers le Père. Elle révèle, avec ses rites et ses prières, le sens même de la vie humaine. **Le rituel**, en dehors de la célébration eucharistique, en fixe le cadre et les différentes étapes (cf. § 13, 5). On veillera à le respecter comme la norme théologique et pastorale de l'Église ; on apprendra à en exploiter toutes les richesses.

La célébration des funérailles est bien souvent l'occasion d'accueillir beaucoup de monde dans les églises. En ayant le souci de l'annonce de l'évangile, la pastorale doit tenir compte de l'importance de ces assemblées, de la diversité des gens qui les composent, de la quête d'espérance de la famille et de leur ouverture plus ou moins explicite au message chrétien.

2.3 L'eucharistie

Lorsque l'eucharistie n'est pas célébrée le jour des funérailles, l'intention du défunt sera portée lors d'une eucharistie dominicale suivante. Dans ce cas, l'accueil de la famille au début de cette célébration par le prêtre et, si possible, par les mem-

bres de l'équipe qui l'ont accompagnée, sera toujours le bienvenu. Même s'il y a eu eucharistie au moment des funérailles, il est souhaitable que l'assemblée dominicale porte, avec la famille, le défunt dans sa prière.

L'eucharistie, mémorial de la Pâque du Christ, est le lieu privilégié de la solidarité de l'Église envers les défunts. C'est pourquoi l'usage de faire célébrer, après les obsèques, une ou plusieurs messes pour le défunt est à encourager.

2.4 Les acteurs de la célébration des funérailles

Ce sont :

- Un prêtre ou un diacre, quand c'est possible, et une équipe de laïcs mandatée par l'évêque. Au sein de cette équipe de laïcs, certains, après avoir suivi une formation spécifique, reçoivent mission de conduire la célébration².
- La famille et les proches qui accompagnent leur défunt.
- D'autres personnes peuvent être associées à différents temps de la célébration : amis, voisins, collaborateur...

3 L'équipe d'accueil des familles en deuil

Une équipe de chrétiens ayant reçu une formation pastorale et liturgique, qui relit régulièrement sa pratique avec un des prêtres de la paroisse, intervient en accord avec l'équipe paroissiale, en vertu d'une lettre d'envoi en mission signée du prêtre modérateur.

Cette lettre envoie en mission les membres laïcs de cette équipe pour une période de 3 ans renouvelable ; elle confirme pour certains d'entre eux la responsabilité d'assurer, par députation, la conduite de la célébration. Elle authentifie aux yeux de la communauté la mission de l'équipe.

Le renouvellement de l'équipe est le souci permanent de ses membres et de l'équipe paroissiale, en concertation.

L'équipe doit veiller :

- A sa formation
 - ◆ formation à l'annonce de la résurrection, au sens et à la richesse des rites et des symboles
 - ◆ formation à l'accueil et à l'écoute
- A se ressourcer dans le partage de la Parole et l'échange fraternel ; par là, elle est un lieu privilégié d'enrichissement mutuel.
- A relire sa pratique

² On pourra prévoir pour les laïcs chargés de conduire la célébration, le port d'une croix qui serait la même dans tout le diocèse.